

**Master en Sciences sociales - Pilier Migration et citoyenneté**

**Structure générale**

**Pilier principal de Master - Pilier Migration et citoyenneté 90 ECTS**

30 ECTS du tronc commun, 30 ECTS dans le pilier Migration et citoyenneté, 30 ECTS du mémoire

Groupe d'enseignements	ECTS	Année	Obl./Opt.	Compensation	Prérequis	Remarques
Tronc commun interdisciplinaire	30	1 et 2	Obl.	Non	Non	
Introduction aux études des migrations: Au-delà de la cohésion sociale	20	1 et 2	Obl.	Non	Non	
Méthodes d'analyse empirique	10	1 et 2	Obl.	Non	Non	
Mémoire	30	1 et 2	Obl.	Non	Non	Note 1
<b>Total</b>	<b>90</b>					

**Pilier principal de Master - Pilier Migration et citoyenneté 60 ECTS**

10 ECTS du tronc commun, 20 ECTS dans le pilier Migration et citoyenneté, 30 ECTS du mémoire

Groupe d'enseignements	ECTS	Année	Obl./Opt.	Compensation	Prérequis	Remarques
Tronc commun interdisciplinaire	10	1 et 2	Obl.	Non	Non	
Introduction aux études des migrations: Au-delà de la cohésion sociale	10	1 et 2	Obl.	Non	Non	
Méthodes d'analyse empirique	10	1 et 2	Obl.	Non	Non	
Mémoire	30	1 et 2	Obl.	Non	Non	Note 1
<b>Total</b>	<b>60</b>					

**Pilier secondaire de Master - Pilier Migration et citoyenneté 30 ECTS**

10 ECTS du tronc commun, 20 ECTS dans le pilier Migration et citoyenneté

Groupe d'enseignements	ECTS	Année	Obl./Opt.	Compensation	Prérequis	Remarques
Tronc commun interdisciplinaire	10	1 et 2	Obl.	Non	Non	
Introduction aux études des migrations: Au-delà de la cohésion sociale	10	1 et 2	Obl.	Non	Non	
Méthodes d'analyse empirique	10	1 et 2	Obl.	Non	Non	
<b>Total</b>	<b>30</b>					

Master en Sciences sociales - Pilier Migration et citoyenneté

Pilier principal de Master - Pilier Migration et citoyenneté

90 ECTS

1ère et 2ème années							
Enseignements	Enseignement(s) prérequis	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
TRONC COMMUN INTERDISCIPLINAIRE (cf. plan d'études du tronc commun)				30		Obl.	
(Note 2)				30			
<b>PILIER MIGRATION ET CITOYENNETÉ</b>				30		Obl.	
Introduction aux études des migrations: Au-delà de la cohésion sociale				20		Obl.	
<b>Enseignement obligatoire:</b>							
Introduction aux études des migrations et de la citoyenneté		2	P	5	C	obl.	EX. E 2 H
<b>Enseignements à choix:</b>							
Les classiques de la migration		2	A	5	C	opt.	éval. int. notée
Les classiques de la citoyenneté		2	P	5	C	opt.	éval. int. notée
L'analyse des politiques migratoires (ce cours n'est pas dispensé cette année)		2	P	5	C	opt.	éval. int. notée
Droit des migrations I (cours de base) <i>Faculté de droit</i>		4	P	8	C	opt.	EX. O 15'
Droit des migrations III (droits humains) <i>Faculté de droit</i>		2	P	4	C	opt.	EX. O 15'
La perspective transnationale au sein des études sur la mobilité et les migrations: Enjeux théoriques et empiriques		2	A	5	C	opt.	EX. O 15'
Géographie des migrations		2	A	5	C	opt.	EX. O 15'
Migrations forcées (Note 3)		2	P	5	S	opt.	éval. int. notée
Analyse comparative des inégalités et des Etats		2	P	5	C	opt.	éval. int. notée
Démographies et changements sociétaux (1 an sur 2)		2	A ou P	5	C	opt.	éval. int. notée
La migration irrégulière et les "sans papiers"		2	P	5	C	opt.	éval. int. notée
Migration et droit: séminaire interdisciplinaire du CDM (Note 4)		2	A	5	S	opt.	éval. int. notée
Séminaire interdisciplinaire: Individus, cultures et connaissances		2	P	5	S	opt.	éval. int. notée
Cours à choix de 5 ECTS dans le programme MA		2	selon ens.	5		opt.	selon ens.

**Master en Sciences sociales - Pilier Migration et citoyenneté**

**Pilier principal de Master - Pilier Migration et citoyenneté (suite)**

**90 ECTS**

1ère et 2ème années							
Enseignements	Enseignement(s) prérequis	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
Méthodes d'analyse empirique				10		Obl.	
Méthodes de recherches qualitatives en sciences sociales I (TC)	Introduction aux méthodes qualitatives niveau BA	2	A + P	10	C	opt.	éval. int. notée
Méthodes de recherches qualitatives en sciences sociales II (TC)	Introduction aux méthodes qualitatives niveau BA	2	A + P	10	C	opt.	éval. int. notée
Analyse quantitative en sciences sociales I (TC)	Statistique I et II ou équivalent	2	A	5	C	opt.	éval. int. notée
Analyse quantitative en sciences sociales II (TC)	Analyse quantitative en sciences sociales I	2	P	5	C	opt.	éval. int. notée
Autres séminaires de méthodes (TC)		2	selon ens.	10	S	opt.	selon ens.
Colloque des mémorants (Note 5)		2	A + P	-		opt.	
Mémoire				30		Obl.	
Mémoire de Master (Note 1)				30	M	obl.	
<b>Total 1ère et 2ème années</b>				<b>90</b>			

**Master en Sciences sociales - Pilier Migration et citoyenneté**

**Pilier principal de Master - Pilier Migration et citoyenneté**

**60 ECTS**

**1ère et 2ème années**

Enseignements	Enseignement(s) prérequis	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
<b>TRONC COMMUN INTERDISCIPLINAIRE (cf. plan d'études du tronc commun)</b>				10		Obl.	
10 crédits ECTS à choix en Cours transversaux et/ou Méthodes et/ou Séminaires interdisciplinaires)				10			
<b>PILIER MIGRATION ET CITOYENNETÉ</b>				20		Obl.	
2 cours à choix à 5 ECTS en "Introduction aux études des migrations: Au- delà de la cohésion sociale"			selon ens.	10			selon ens.
2 cours à choix à 5 ECTS en "Méthodes d'analyse empirique"			selon ens.	10			selon ens.
<b>Mémoire</b>				30			
Mémoire de Master (Note 1)				30	M	obl.	
<b>Total 1ère et 2ème années</b>				<b>60</b>			

**Pilier secondaire de Master - Pilier Migration et citoyenneté**

**30 ECTS**

**1ère et 2ème années**

Enseignements	Enseignement(s) prérequis	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
<b>TRONC COMMUN INTERDISCIPLINAIRE (cf. plan d'études du tronc commun)</b>				10		Obl.	
10 crédits ECTS à choix en Cours transversaux et/ou Méthodes et/ou Séminaires interdisciplinaires)				10			
<b>PILIER MIGRATION ET CITOYENNETÉ</b>				20		Obl.	
2 cours à choix à 5 ECTS en "Introduction aux études des migrations: Au- delà de la cohésion sociale"			selon ens.	10			selon ens.
2 cours à choix à 5 ECTS en "Méthodes d'analyse empirique"			selon ens.	10			selon ens.
<b>Total 1ère et 2ème années</b>				<b>30</b>			

## Master en Sciences sociales - Pilier Migration et citoyenneté

Evaluation interne: les modalités d'évaluation sont précisées dans le descriptif en ligne de chaque enseignement

**Abréviations**

C = Cours	A = Atelier (y compris travaux pratiques)	ST = Stage	obl. = Obligatoire
S = Séminaire	C-A = Cours-Atelier	M = Mémoire	opt. = Optionnel
C-S = Cours-séminaire	EX = Examen	E = Ecrit	A = Automne
LD = Lecture dirigée	T = Terrain (voyage, etc.)	O = Oral	P = Printemps

**Remarques générales sur le Master ScS et ses piliers à 30 crédits ECTS, 60 crédits ECTS ou 90 crédits ECTS**

1) Les étudiant-e-s peuvent combiner deux disciplines (p.ex. pilier principal: Sociologie et pilier secondaire: Géographie) – ou combiner un pilier (p.ex. sociologie) avec un pilier d'un autre master de la FLSH (p.ex. histoire / philosophie).

2) Plusieurs enseignements proposés dans le tronc commun interdisciplinaire sont également des enseignements obligatoires ou à option des piliers. L'étudiant-e est donc invité-e dès le départ à réfléchir au programme qu'il/elle entend suivre afin de satisfaire aux conditions de réussite du plan d'études, sachant qu'un même enseignement ne peut faire l'objet de deux validations dans des contextes différents.

3) D'entente avec le/la responsable du Master ou du pilier, l'étudiant-e peut, dans le cadre d'un MA ScS à 90 crédits ECTS, valider jusqu'à 5 crédits ECTS (1 crédit ECTS = 25 à 30 heures de stage + rapport) de stage dans son tronc commun interdisciplinaire ou dans son pilier.

4) Dans le cadre d'un MA ScS à 120 crédits ECTS, l'étudiant-e peut, d'entente avec le ou la responsable du Master ou de pilier faire valider jusqu'à 30 crédits ECTS de stage.

5) Crédits libres orientés: il est possible de faire valider un cours (au maximum 5 crédits ECTS) pris dans une autre Université suisse. Les étudiant-e-s sont prié-e-s de s'adresser au responsable du Master et du pilier avant de faire valider leur choix.

**Note 1**

Le sujet du mémoire ainsi que les exigences concrètes liées au mémoire (p.ex. colloque ou séminaire pour mémorants) sont à définir en accord avec le/la directeur/trice, en principe au début du 2ème semestre du MA.

**Note 2**

L'étudiant-e complète son tronc commun de la manière suivante:

15 ECTS en "cours transversaux: concepts et notions";

10 ECTS en "méthodes"

5 ECTS en "séminaire interdisciplinaires".

**Note 3**

Le nombre de participant-e-s à ce séminaire est limité. Priorité sera donnée aux personnes ayant validé le cours de géographie des migrations ou le cours d'anthropologie du développement.

**Note 4**

Le nombre de participant-e-s à ce séminaire est limité. Priorité sera donnée aux personnes ayant validé un cours d'un-e des enseignant-e-s.

**Note 5**

La participation est **obligatoire**. Fréquence de l'enseignement: 1 fois par mois.